

Une nouvelle infographie pour vous présenter les services de la Fédération

La Fédération Française des Diabétiques met à disposition des personnes atteintes de diabète et leurs proches des services gratuits. Ces services donnent accès à de l'information sur le diabète et à des programmes de soutien et d'accompagnement. Association de patients, œuvrant pour les patients, la Fédération offre ces services pour vous aider dans votre quotidien face à la maladie, qu'il s'agisse de prévention des complications, de suivi de votre traitement ou de démarches administratives.

Notre nouvelle infographie vous présente 5 dispositifs incontournables :

- [La ligne Écoute Solidaire](#), pour joindre nos Bénévoles Patients Experts
- [Le service Diabète et Droits](#), pour joindre notre juriste
- Les programmes de soutien en ligne « [diabète de type 1](#) » et « [diabète de type 2](#) », pour recevoir des ressources dans votre boîte mail
- Le site internet de la Fédération, pour trouver des informations et accéder à nos livrets sur [votre espace personnel](#) (Si vous n'avez pas accès à votre espace personnel, inscrivez-vous à [notre newsletter](#))
- [L'annuaire des Associations Fédérées](#), pour joindre des bénévoles proches de chez vous

Pour savoir comment bénéficier de ces services, découvrez notre nouvelle infographie :

[Je télécharge l'infographie](#)

La Fédération Française des Diabétiques est à votre service !

#4millionsdevisages



Fédération Française
des Diabétiques

La Fédération Française des Diabétiques est une association de patients, au service des patients et dirigée par des patients, créée en 1938. Avec son réseau d'environ 100 associations et délégations locales, **elle a pour vocation de représenter les 4 millions de personnes atteintes de diabète et propose plusieurs services entièrement gratuits.**

La ligne Écoute Solidaire



Elle est destinée aux personnes vivant avec un diabète et animée par des **Bénévoles Patients Experts**, eux-mêmes touchés par le diabète et formés à l'écoute. Les appels sont **anonymes et confidentiels**.

Elle est joignable au **01 84 79 21 56*** de 10h à 20h, tous les jours y compris les week-ends et jours fériés.

**prix d'un appel local*

Notre juriste répond notamment à vos questions sur l'**accès aux soins**, le **droit social**, le **droit des malades**, la **lutte contre les discriminations**, ou encore le **permis de conduire**.

Le service est à votre écoute
au **01 40 09 24 25***

- le mardi matin de 8h00 à 12h30

- le jeudi de 13h30 à 18h,

ou par email :

juriste@federationdesdiabetiques.org

Le service Diabète et Droits



La gratuité de nos services est possible grâce à la générosité de nos donateurs et bienfaiteurs. Encore un grand merci pour votre solidarité !

Pour faire un don :

[Je donne](#)